

C. O. Simoty

126.Rue S! Dizier NANCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE OFFICE NATIONAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE CARTE DU COMBATTANT Valable du 2 DEC. 1934 au 1 DEC. 1939 Comité Départemental d ALLIER Délivrée à Prénoms Domicile Né le Départ a MOULIND DEC. 1934



OBSERVATIONS IMPORTANTES

La présente carte est regoureusement personnelle et, pour être valable, doit être revêtue de la signature du titulaire.

Elle permet, notamment, de recourir à l'aide de l'Office National.

En cas de détérioration de nature à rendre difficile la vérification de l'identité, le titulaire a intérêt à demander le remplacement de sa carte au Comité départemental qui l'a établie.

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte engage la responsabilité de son titulaire et expose celui-ci aux poursuites de droit commun.

CROIX DU COMBATTANT

Le titulaire de la présente carte est autorisé, conformément aux dispositions du décret du 24 août 1930 (art. 3), à porter les insignes de la Croix du Combattant.

MODELE A.

PERMIS DE CONDUIRE LES AUTOMOBILES.

(Sauf mentions spéciales inscrites au verso, le présent permis n'est pas valable pour la conduite des vehicules chaprès : 1º Voitures affectées à des transports en commun; 2º Véhicules pesant en charge plus de 3,000 kilogr.; 3º Motocycles à deux roues.)

(1) Nom et prénoms.

TITULAIRE: M(1) Salvin Schieble



Signature du titulaire :

né le 28 oeto bre 1885 à velertures.

Le 13 Wars 1924

POUR LE PREPAT

19car

Mentions speciales d'extension de validité :	TANDA OF
Vajable pour la conduite des Velos cules aunt de Lation 200 al angle departer 3000 refs Ele Préjet du département de l'affette beneveller d'Réfecture Le 12 Mars 1924 co de la late	(1) Signs are du Préfet.
Valable pour la conduite d	
Le 19	
Vafalte pour la conduite d	RES
Le Préfet du département d	2 Francs